



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : CLÔTURE DES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT.

L'an deux mille vingt trois, le douze décembre, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 05/12/2023

Compte-rendu affiché le 13/12/23

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Secrétaire élu: Monsieur Pierre-Marie MAUXION.

Rapporteur : Madame Marlène BONTEMPS

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE

Jérôme MOROGE ; Marlène BONTEMPS ; Wilfrid COUPE ; Maryse DOMINGUEZ ; Sandrine COMTE ; Thierry DUCHAMP ; Ahlame TABBOUBI ; Maryse MICHAUD ; Jacques ROS ; Jean-Luc PAYS ; Eliane CHAPON ; Dominique LARGE ; Yann-Yves DU REPAIRE ; Nora BELATTAR ; Sandrine BELMONT ; Marjorie MERCIER ; Oihiba DRIDI ; Marion LECLERE ; Levana MBOUNI ; Bernard JAVAZZO ; Pierre-Marie MAUXION ; Michèle CALVANO ; Josiane MARTIN

ABSENT EXCUSÉ AVEC PROCURATION

Patrice LANGIN a donné procuration à Eliane CHAPON

Marine BOISSIER a donné procuration à Levana MBOUNI

Marcel GOLBERY a donné procuration à Sandrine COMTE

Anne DEMOND a donné procuration à Ahlame TABBOUBI

Alain DONJON a donné procuration à Maryse DOMINGUEZ

Max SEBASTIEN a donné procuration à Marion LECLERE

Maud MILLIER DUMOULIN a donné procuration à Bernard JAVAZZO

Alexis MONTOLIU a donné procuration à Marlène BONTEMPS

ABSENTS

Anissa HIDRI ; Claude MOUCHIKHINE

-----oooOooo-----

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la gestion de ses investissements, la Commune de Pierre-Bénite a lancé plusieurs opérations d'équipements :

- ⊗ L'opération n°520 relative aux travaux annuels sur bâtiments scolaires ;
- ⊗ L'opération n°524 relative aux travaux de vidéo-protection ;
- ⊗ L'opération n°526 relative aux travaux d'agenda d'accessibilité programmée (ADAP).

Ces opérations sont renouvelées annuellement et seront clôturées définitivement en 2023 dans le cadre de la création de la Commune Nouvelle Oullins-Pierre-Bénite.

- ⊗ L'opération n°528 relative à la construction d'une ferme urbaine ;
- ⊗ L'opération n°529 relative à la construction d'une nouvelle crèche « Pré en Bulle ».

Ces deux opérations sont des projets achevés qui ne feront donc pas l'objet d'une nouvelle opération en 2024 et sont donc clôturées en 2023.

- ⊗ L'opération n°531 relative à la mise aux normes PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) du stade Brotillon ;
- ⊗ L'opération n°533 relative à la construction d'un bâtiment sportif et d'une aire d'athlétisme.

Ces deux opérations sont en fait un seul et même projet. Elles seront clôturées en 2023 et rouvertes en 2024 sous un seul numéro d'opération.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés avec 28 voix POUR,

3 abstentions ,

AUTORISE le Maire à procéder à la clôture des 7 opérations d'équipement présentées dans le présent rapport.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS

Certifié,

Le secrétaire de séance

Monsieur Pierre-Marie MAUXION



Le président de séance,

Jérôme MOROGE,
Maire,
Conseiller Régional